

EDITO



Chères feuchyssoises, chers feuchyssois,

Il y a plus de deux mois, les 7 et 9 janvier, notre pays vivait une véritable tragédie nationale qui marquera à jamais la mémoire collective de notre pays.

Aujourd'hui, c'est le peuple Tunisien qui est frappé par le même drame qui s'est déroulé en plein centre de la ville de Tunis. Plus de vingt personnes, en majorité des touristes dont des Français, ont trouvé la mort lors d'une attaque terroriste.

Permettez-moi d'avoir une pensée émue pour toutes les victimes qui souffrent dans leur chair et pour toutes les familles attristées par la disparition tragiquement brutale d'un ou plusieurs êtres chers.

Je souhaite aux uns un prompt rétablissement et aux autres je présente en votre nom, mes sincères condoléances.

« Que toutes les familles de Feuchy soient protégées et épargnées d'un tel malheur partout où elles se trouvent »

*Votre Maire
Roger POTEZ*

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30
Samedi : 8h00-12h00
(la mairie est fermée le samedi matin durant les vacances scolaires)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : 15h00-18h00
Mardi : fermée
Mercredi : 14h30-18h00
Jeudi : 15h00-17h30
Vendredi : fermée
Samedi : 10h00-11h45

PERMANENCES DU CCAS

Lundi : 9h00 - 11h30
Jeudi : 14h00-16h30

Et sur rendez-vous.

SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 5
Vie scolaire	p.6 à 8
Vie culturelle	p.8
Vie associative	p.9 à 12
Information municipale	p.13 à 16

VIE MUNICIPALE

VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION



Vendredi 16 Janvier dernier, le Maire, Roger POTEZ, a présenté ses vœux à la population, aux associations locales et aux acteurs économiques, venus très nombreux. Cet accueil s'est déroulé en musique, avec le concours des élèves et des professeurs de l'école municipale de musique, dirigée par José HANQUIER.

Avant que le 1er magistrat s'exprime sur les perspectives de 2015, une vidéo a été diffusée faisant suite aux tragiques événements des attentats meurtriers notamment au siège du journal Charlie Hebdo. Une pensée émue et une minute de silence ont été observées pour les personnes exécutées froidement.

Puis, a eu lieu la diffusion de la rétrospective photographique de l'année écoulée qui a obtenu

un vif succès. Ensuite chaque adjoint a dressé le bilan de l'année 2014 dans la limite de leurs délégations respectives. Le Maire, Roger POTEZ, a terminé par un exposé sur les différents projets actuellement à l'étude. Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie dans une ambiance conviviale.

MISE A DISPOSITION DE DÉFIBRILLATEURS

La mise à disposition de défibrillateurs peut sauver des vies lors d'arrêts cardio-respiratoires. La municipalité a décidé de s'équiper de 3 défibrillateurs automatiques externes (DAE).

Deux sont installés en extérieur dans la commune : l'un sur la façade de la mairie, côté gauche des marches d'accès à la mairie, l'autre sur la façade de la pharmacie du marais. Le troisième est un DAE portable, mis à disposition des associations et des services municipaux dans le cadre des manifestations ponctuelles.

Un DAE est très simple à utiliser, car comme son nom l'indique, tout est automatisé. Cet appareil est prévu pour être utilisé par un public non formé. Même si vous ne connaissez rien aux techniques de réanimation et à la défibrillation, vous êtes capable d'utiliser un DAE, l'appareil vous explique vocalement ce qu'il faut faire, étape par étape. Il suffit d'ouvrir l'appareil d'appuyer sur le bouton « ON » et d'écouter les instructions. Une fois les électrodes en place, il analyse le rythme cardiaque de la victime et évalue si un choc doit être administré. Ce n'est pas vous qui décidez, c'est l'appareil. Si un choc a été envoyé, l'appareil peut vous demander de continuer les massages cardiaques. Laissez les électrodes en place jusqu'à l'arrivée des secours (appeler le SAMU au 15 ou les pompiers au 18 depuis une ligne fixe, au 112 depuis un téléphone portable), même si la victime a repris connaissance.

Le coffret du DAE est muni d'une alarme sonore lorsqu'il est ouvert. A l'intérieur vous trouverez un kit avec ciseaux pour découper les vêtements si besoin, compresses pour sécher la peau de la victime, rasoir pour raser le thorax des victimes très poilues.

En cas d'utilisation du DAE, le remettre en place et prévenir la mairie afin que le réassortiment, en électrodes et petits matériels, soit effectué.



VIE MUNICIPALE

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES



Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015. Le scrutin est ouvert de 8 heures à 18 heures.

Attention, pour pouvoir voter, il faut **obligatoirement présenter une pièce d'identité** dans les communes de 1 000 habitants et plus. Au bureau de vote, seuls certains documents sont admis pour prouver son identité :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Titre de séjour
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État

- Livret de circulation
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Titre de séjour (si vous êtes européens).

IMPORTANT : VOTE PAR PROCURATION

Le jour du scrutin, le mandataire doit se présenter muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES DE L'ANNÉE 2014

BOEUF CUVY Camille, Rachele, Danièle : le 23 mai.

LECLERCQ Timothé, Patrick, Dominique : le 27 mai.

NAYET Angie, Elisabeth, Nadheje : le 6 juin.

SMERAGLIA Anaïs, Marie-José, Carméla : le 16 juin.

PINTE Anaïs, Valentine, Zoé : le 4 août.

LIGNIER Maël, Jonathan, Pascal : le 18 octobre.

DELINSELLE Eléna : le 15 novembre.

MARIAGES DE L'ANNÉE 2014

TRESO Alexandre, François, Joseph et **RABOUILLE** Emilie, Elodie, Cécile : le 5 juillet.

MOTTE Olivier et **FRANCOIS** Mathilde, Marie, Sylvie : le 30 août.

DÉCÈS DE L'ANNÉE 2014

MUCHEMBLE Joseph, Augustin, Camille : le 18 février.

VASSEUR Michel, Raymond, Albert : le 13 mars.

BUQUET Benjamin, Gilbert : le 28 mars.

DUPUICH Raymonde, Antoinette, veuve **LAHCENE** : le 22 avril.

CARON Geneviève, Marie, Raymonde, épouse **VASSEUR** : le 5 août.

BERNARDI Jean : le 29 septembre.

RINGARD Odette, Céline, Emilienne, veuve **REYMBAUT** : le 27 novembre.

WISNIEWSKI Marie, veuve **CHWALKOWSKI** : le 5 décembre.

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

RÉAMÉNAGEMENT DE L'EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES GUISLAINE DANEL

Dans le cadre du projet du réaménagement de la salle des fêtes Guislaine Danel, les services techniques municipaux ont été mobilisés pour la réfection de l'extension de la salle (réserve tables et chaises).

Alors que l'hiver s'est installé, les activités des employés communaux n'ont pas ralenti le rythme de la vie du village durant la période de froid.

C'est ainsi que l'équipe, dirigée par Pascal GOUESNAULT, a entrepris et mené à bien la réfection de la salle de service joutant la salle des fêtes.

Vingt-deux ans déjà que l'extension est en service, elle avait grand besoin « d'un coup de jeune et de frais ».

C'est pourquoi nous avons engagé des travaux.

Pose de madriers au sol pour éviter les chocs des chariots contre les murs, pose de tasseaux et de panneaux de contreplaqué pour consolider les bas de murs, mise en place d'une fibre de verre, peinture, et réfection des marches.

LES TILLEULS SE FONT REFAIRE UNE PETITE COUPE

Dans la nature, un arbre n'a pas « besoin » d'être taillé.

Les branches dépérissent, meurent et finissent par tomber.

Pour des raisons de sécurité, il est évident que dans un environnement fréquenté, on ne peut se permettre de laisser les branches mortes s'éliminer naturellement, la taille s'avère bien entendu indispensable pour garantir la sécurité des personnes et des biens qui l'entourent.

Avant l'arrivée prochaine du printemps, les employés communaux ont débuté leur campagne annuelle de taille des arbres. Les premiers à se refaire une petite coupe sont les tilleuls palissés du cimetière.

Cette opération saisonnière consiste à couper les branches et ramifications diverses pour leur donner une certaine forme et permettre au futur feuillage d'être plus abondant.

Ce travail leur demande beaucoup de manipulations.



Taille assez courte de deux à trois centimètres des branches charpentières avec élimination des rameaux se développant à la partie inférieure, puis ramassage, et broyage.

Suite à cette toilette soignée et méthodique, il reste à attendre les beaux jours pour en profiter.

Que nos services techniques soient ici remerciés pour leur sens du service public et leur abnégation.

VIE MUNICIPALE

TELETHON 2014

La commune a participé au téléthon le week-end du 6 décembre dernier, en partenariat avec diverses associations. La société de pêche a organisé un concours de pêche, un repas était proposé par le café de la place. Merci aux associations «Rencontres et amitié», «Keep it country», «Culture Patch», Association des «anciens combattants», «l'Union féminine», «l'US FEUCHY Football», «Ensemble pour l'école Henri Matisse», le «COFF». Nous remercions

également les commerces «Madinina» et le café du stade, ainsi que tous les bénévoles qui ont vendu cases, objets divers, ou qui ont fait des dons. Toutes ces actions ont permis de collecter la somme de 1502€, reversée dans son intégralité à l'AFM TÉLÉTHON. Nous remercions également les habitants de la commune qui, en participant aux différentes manifestations ont pu exprimer leur générosité.

JEUNESSE - ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs, dirigé par Nathalie CARRÉ, s'est déroulé du 23 février au 6 mars dans les locaux de l'école Henri Matisse. Il avait pour thème les Arts du Cirque.

Initiation et perfectionnement à la jonglerie, acrobatie et magie étaient au programme de ces vacances d'hiver.

Le défi lancé par l'équipe d'animation de présenter un spectacle original aux parents et familles des enfants fréquentant le centre a été brillamment relevé.

En effet, durant plus d'une heure, petits et grands, sont entrés dans la peau d'artistes de cirque et ont proposé un spectacle grandiose à la hauteur de leur investissement.

Acrobates, clowns, mimes, magiciens, jongleurs étaient au rendez-vous et aucun n'a manqué sa représentation. Sous les « hourras » d'un public conquis, les enfants ont pu goûter aux joies de saluer « comme les vrais » selon les termes d'un jeune garçon encore ému de voir son papa l'applaudir à s'en faire mal aux mains.

Une expérience riche en émotions que nos chères têtes blondes n'oublieront pas.



ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES DE PRINTEMPS

Du 27 avril au 7 mai 2015

Thème : A la découverte des animaux

Inscriptions jusqu'au vendredi 17 avril dernier délai.

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, les tarifs d'une semaine de l'accueil de loisirs ont été modifiés. En effet, lorsqu'une semaine de centre comprendra 1 jour férié, celui-ci ne sera plus facturé.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mme Aurore PETITHOMME en mairie au 03.21.21.45.00.

VIE SCOLAIRE

CLASSE DE NEIGE 2015

“RACONTÉE PAR LES ÉLÈVES DE LA CLASSE DE MME BRICARD”

La vie quotidienne

Nous sommes arrivés pour l'heure du goûter. Nous avons été répartis dans les chambres pour faire l'inventaire des vêtements. Le soir nous sommes partis manger et après nous avons fait une veillée.

Tous les jours on se levait à 7h30 et on mangeait à 12h00 sauf une fois où on a mangé à 11h30.

Après on faisait un temps calme avant l'activité. Après le goûter on se douchait. Le soir on mangeait à 19h00 et après on partait en veillée.

La veillée se finissait vers 21h00, on se brossait les dents et à 21h30 toutes les lumières étaient éteintes.

Assia, Lena, Jean-Côme

Le ski

On a appris à chausser les skis, à monter en escalier, à freiner en chasse-neige.

Nos moniteurs s'appelaient Sophie et Fabrice.

Le deuxième jour on a pris le télésiège (le tire-fesses) pour faire des slaloms (piste verte).

Le troisième jour, on a fait un parcours : il fallait passer en dessous des arceaux, il y avait un tremplin en petite descente.

Le quatrième jour on a commencé la piste bleue.

Le cinquième jour on a pris le télésiège, nous avons fait une promenade et le groupe de Fabrice a jeté des boules de neige sur le groupe de Sophie.

Le dernier jour de ski on a fait les tests, et après

*Fabrice et Sophie ont donné les insignes à leur groupe. On a eu un ourson ou un flocon. **Melvyn, Théo M., Théo W.***



Les jeux de neige

On a construit un toboggan et on s'est lancé des boules de neige. On a fait des bonhommes de neige et on a joué dans les igloos qu'on a construits.

On a joué avec la moto en neige que Lorianne et Violette avaient montée et le toboggan plein de neige, puis on a fait du toboggan et on est descendus avec des luges.

Hugo, Elise, Aésa



Le biathlon

*Nicos nous a expliqué les règles. Il a fait un parcours et après on a fait quatre équipes de cinq, on a mis les raquettes. On devait : passer entre deux bâtons, entre deux plots, au-dessus d'une barre accrochée à deux plots, en-dessous d'une barre, faire un slalom, passer entre des coupelles jaunes, entre des bâtons, descendre un toboggan (sans luge), passer dans un cerceau qu'on a remis sur le plot. Tout à la fin du parcours on a tiré à la sarbacane sur une cible. Ensuite Nicos a compté les points, la vitesse et la précision étaient importantes pour gagner. **Mathis et Louis***

VIE SCOLAIRE

Les igloos

On a mis la tenue de neige. Nicos nous a prêté ses raquettes et des pelles pour creuser de la neige.

On a tassé 1 tonne de neige pour faire un igloo.

Il a fait les igloos en tas car la neige n'était pas assez solide pour faire des blocs. On a tassé le mont de neige et après Nicos a creusé un trou dedans pour faire la porte de l'igloo et à chaque fois qu'il creusait on devait déblayer. Après ça a donné la forme d'un igloo. Après avoir fait l'igloo nous sommes entrés dedans, madame nous prenait en photo. Dès qu'on rentrait dans l'igloo on n'entendait plus rien.

Guillaume Simon Axel

Les veillées

Le premier soir, nous étions tous fatigués par le voyage.

La veillée a été un temps calme dans les chambres.

Le deuxième soir, c'était veillée baccalauréat. On était par équipes et Thibaut et Camille nous avaient préparé des lettres et des catégories. Le troisième soir, nous avons regardé un film (RASTA ROCKETT)

Le quatrième soir, nous avons fait une dégustation de fromages, avec Carole, une dame qui vendait des fromages (et des cartes postales). C'est là qu'on a commandé les fromages pour les parents. Le cinquième soir, nous avons fait de nouveau un temps calme dans les chambres.

Le sixième soir, nous avons fait du foot musical. Le but était de lancer la balle à l'équipe adverse en disant un mot (par exemple, souris) et l'équipe adverse devait trouver une chanson avec le mot (par exemple, « Une souris verte »).

Le septième soir, c'était la veillée quiz musical. Thibaut mettait une musique et on devait attraper le totem pour trouver le titre et le chanteur.

Le huitième soir, on a fait jeux de société. Il y avait 2 baby-foots, 1 table de ping-pong, un « Ni oui ni non », un « Puissance 4 »... Le neuvième soir, on a continué la veillée de la veille.

Le dixième soir, on a fait la boum et on s'est bien éclatés ! **Blandine, Clément & Violette**

Le tourneur sur bois

Ce mardi 10 février 2015 lors de la classe de neige Jean-Yves le tourneur sur bois est venu nous voir dans la salle polyvalente. Il nous a montré un diaporama sur les conifères et les feuillus. Il nous a posé des questions, on pouvait gagner une toupie. Après il nous a montré des objets « magiques ». Tous ces objets coûtaient entre 1€ et 8€, nous avons pu les acheter. Et bien sûr c'est lui qui les a fabriqués.

Isaure, Lorianne et Maxime



Les raquettes

Les guides s'appellent Nicos et François. Ils nous ont prêté des raquettes. Pour les mettre il faut mettre la pointe de l'après-ski dans un chausson en plastique et il faut tirer sur un élastique jusqu'à l'arrière de l'après-ski.

Dans la préhistoire les raquettes étaient fabriquées en bois, les quadrillages étaient faits en boyaux d'animaux.

Nous sommes allés dans une forêt, il nous a fait goûter du sapin et de l'épicéa, ça avait le goût de citron. Il nous a expliqué qu'il y a aussi beaucoup d'animaux et il nous a montré des affiches.

On a remarqué qu'il y a beaucoup d'animaux qu'on trouve aussi chez nous. Plus loin il nous a montré une vraie patte de lièvre ! Nous avons terminé par deux toboggans. **Guillaume et Isaure**



VIE SCOLAIRE

ECOLE NOTRE DAME DU BON CONSEIL

Les élèves de maternelle de l'école Notre Dame du Bon Conseil sont allés faire une matinée sportive le jeudi 12 février.

Ils se sont rendus à la Juvénery de SAINTE-CATHERINE-LES-ARRAS en bus. Sur place, ils ont été accueillis par les encadrants de la Juvénery et par des résidents (des handicapés mentaux légers) pour un parcours de motricité. Ils ont pu se dépenser physiquement en passant dans des tunnels, en faisant des parcours autour de plots avec une brouette ou un vélo, en grimpant à des échelles, en sautant, en courant... Ils ont également pu avoir des échanges avec des personnes différentes. Cette matinée s'est terminée par un goûter et par une remise de diplômes à nos grands sportifs.

Ce fut une matinée riche en émotions et les élèves en garderont un excellent souvenir. C'est une expérience qui sera certainement renouvelée.

Pour toutes informations complémentaires sur cet établissement, contactez le 03.21.48.16.65 ou par mail : ndbc.feuchy@wanadoo.fr
La directrice reçoit sur rendez-vous.



VIE CULTURELLE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

DES NOUVEAUTÉS SONT ARRIVÉES !

Les nouveautés sont d'ores et déjà mises en place sur les rayonnages de la bibliothèque municipale. Certaines ont déjà trouvé leur lecteur, d'autres n'attendent plus que vous ! Un choix de livres qui

devrait plaire à tous : romans policiers, romans du terroir, récits de vie... Nous rappelons que les personnes dans l'impossibilité de se déplacer peuvent se faire livrer grâce au service de portage à domicile.



une plus grande sélection vous attend...

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

En 1945, les combattants de la seconde guerre mondiale s'unissent avec les poilus survivants pour créer la section des anciens combattants de FEUCHY. M. Marc SCAILLIEREZ fut le premier président. Succéderont ensuite Messieurs Henri FRERE, Henri BARBET LOIR, Eugène BOUCQ, Joseph CAUPIN, Marc HARBONNIER et actuellement Michel LEBLOND.

La section se compose actuellement de 17 membres comme suit :

- Deux anciens d'Indochine : Julien RIZZOTI, trésorier et Théo SANTERNE.
- 12 AFN : Guylain BARBET, Gaëtan BRASSARD, Gaston DEBUREAU, François DESPINOY, Jean DUPAYAGE, Yves DUHEM, Michel GELLE, Marcel HU, Michel LEFEBVRE, Albert LEGRAND, Gérard DESONGNIS, secrétaire et Michel LEBLOND, président.
- 2 OPEX : Régis PICOT et Dany BELARD.
- 1 membre honoraire : Marie-Rose DUWICQUET.

L'année 2014 fut riche en évènement avec le début du centenaire de la Grande Guerre, puis les deux manifestations du 8 mai et du 11 novembre, avec le concours des élèves de CM2 de FEUCHY pour la lecture des messages.

La commune a reçu les Gardes d'Honneur de LORETTE pour la journée de souvenir, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Suite à cette manifestation deux personnes des anciens combattants ont intégré, après parrainage, l'association des Gardes d'Honneur de LORETTE. Il s'agit de Régis PICOT et de Michel LEBLOND. La commune compte donc désormais trois Gardes d'Honneur avec Gérard DESONGNIS.



Le 26 novembre 2014, avec les élèves de CM2, accompagnés de leur professeur, des anciens combattants et d'élus, a eu lieu la visite du Mémorial de LORETTE avec comme guide, Gérard DESONGNIS.

Le président, Michel LEBLOND, remercie la population pour l'accueil qui a été réservé aux bénévoles pour la vente des bleuets du 11 novembre. La plus grande partie en revient à l'ONAC pour ses subventions sociales, l'autre partie en revient à la section.

Les personnes ayant participé à des conflits de guerre et désirant rejoindre la section des anciens combattants, seront les bienvenus. Elles peuvent prétendre à des droits de réparation de la République ainsi que des avantages, soit avec le titre de reconnaissance de la Nation, soit avec la carte de combattants. Pour le bureau, le président.

VIE ASSOCIATIVE

RENCONTRES ET AMITIÉ



Le 10 FEVRIER 2015 a eu lieu l'Assemblée Générale du club Rencontres et Amitié de FEUCHY en présence de Roger POTEZ, Maire.

Ce dernier a eu la gentillesse d'offrir à Madame LEFEBVRE Bernadette, démissionnaire de la présidence pour raison de santé, et à Madame FROMENT Chantal, la nouvelle présidente, un joli bouquet de fleurs en guise de remerciements pour Bernadette et d'encouragements pour Chantal.

Bernadette LEFEBVRE reste membre du club biensûr. Les membres du bureau restent les mêmes: Jean DUPAYAGE, vice-président, Sylviane DE BOSSCHER secrétaire, Paul VANCAYZEELE trésorier, mesdames BAYART Josiane et GELLE Evelyne pour l'organisation des repas et LEGRAND Jean pour la communication.

Après les mots d'accueil de la nouvelle présidente Chantal FROMENT, Paul VANCAYZEELE, le trésorier, a présenté le bilan financier de l'année 2014 qui est exemplaire dans sa gestion.

Un diaporama réalisé par Jean LEGRAND a fait revivre les moments marquants de l'année 2014 pour le plaisir de tous les membres. Après l'apéritif, la soixantaine de participants a pu goûter au savoureux repas.

Les aînés sont toujours aussi heureux de se retrouver le mardi après-midi et attendent chaque mois la sortie ou l'activité particulière. Le club reste prêt à accueillir les nouveaux adhérents.



UNION FÉMININE

Les adhérentes de l'Union Féminine se sont réunies afin d'assister à l'assemblée générale.

Madame la Présidente a rappelé les différentes actions menées au cours de l'année 2014 et la trésorière nous a donné le bilan financier. Un vote a eu lieu pour la constitution du bureau.

Mauricette LEMOINE est réélue Présidente. La secrétaire est Mme COUVREUR, la secrétaire-adjointe Sandrine BUZIAUX, la trésorière Monette MERVILLE, la trésorière-adjointe Nicole VANDERLINDEN.

L'assemblée s'est ensuite réunie autour du pot de l'amitié.



VIE ASSOCIATIVE

UNION FÉMININE - THÉÂTRE



De nombreux spectateurs sont venus assister à la représentation théâtrale, organisée par l'Union Féminine, avec la «Troupe de boulevard du théâtre d'ARRAS», qui nous a présenté une comédie de Ray COOEY intitulée «Espèces menacées».



Une série de quiproquos a suscité de nombreux rires et applaudissements dans la salle. Encore un grand merci aux acteurs qui nous ont fait partager leur enthousiasme.

DES CIGOGNES À FEUCHY



Avez-vous déjà vu voler une cigogne ? C'est d'un majestueux à vous couper le souffle ...

Le fait est rare à Feuchy, et a été très agréable à voir. En effet, un couple de cigognes a fait une halte dans un pâturage bordant la Scarpe.

Un sympathique feuchyssois a marqué cet instant magique sur la pellicule pour en faire profiter les lecteurs.



Elles n'ont pas posé leurs valises très longtemps, après une petite halte, très élégantes dans leur costume blanc et noir, elles ont repris leur envol pour un autre voyage.

Ces grandes migratrices passent la saison hivernale dans les zones tropicales. Leur retour en Europe est fixé à fin mars, début avril. À se demander alors si, par ce retour avancé, elles n'annoncent pas l'arrivée d'un printemps précoce.

VIE ASSOCIATIVE

ENSEMBLE POUR L'ÉCOLE HENRI MATISSE

Les élèves de l'école ont cette année encore bénéficié d'une demi-journée consacrée à la fabrication d'objets de Noël. Notre association a été présente par le biais de la participation de certains de ses membres et aussi en achetant tout le matériel nécessaire.

La soirée du nouvel an a connu le succès maintenant habituel, grâce à la mobilisation des bénévoles. Chacun a apporté son aide, que ce soit pour la préparation de la salle, le service, la cuisine, la vaisselle, la tenue du bar ou le nettoyage.

Nous tenons à remercier les jeunes qui nous ont aidés.

Le bénéfice réalisé nous a notamment permis une participation plus importante à la classe de neige. En effet, en partenariat avec la municipalité nous avons réduit le coût du séjour par enfant de 100 euros, et nous avons offert aux élèves de CM1/CM2 trois activités : le biathlon, la construction d'igloos et la sortie en raquettes.

Le « mercredi de l'asso » de février a eu pour thème les jeux de société, avec les élèves de CE1/CE2. Une quinzaine d'enfants ont pu jouer entre eux ou avec les membres de l'association. L'après-midi s'est achevé avec un bon goûter : crêpes et jus de fruits.

Nous ne demandons pas de participation financière aux familles pour nos activités, alors si vous appréciez notre action n'hésitez pas à adhérer, ça ne vous coûtera que 5 euros par famille, il n'est jamais trop tard !

Nos actions à venir : un « mercredi de l'asso » consacré aux activités de Pâques, la vente de tartes et le repas pour la ducasse, toute aide sera la bienvenue...

Les membres du bureau actuel : Frédéric RICHARD (président), Laetitia LEROY (vice-présidente), Caroline BOUR (trésorière), Marie-Hélène BRUNEAU (trésorière-adjointe), Marie-Elisabeth BRICARD (secrétaire), Laurence LEMAIRE, Anne-Sophie LEGRAND, Pascal GRUT, Ludivine GIORGIANNI, Claude PLUCIENNIK, Catherine COLLELA.



INFORMATION MUNICIPALE

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 novembre 2014.



- Demande de subvention au titre du Fonds de Concours aux communes rurales auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS, pour la mise en conformité ainsi que la mise en sécurité des installations d'éclairage public et des usagers de la commune de FEUCHY :

Dans l'intérêt des usagers, afin de mettre en conformité et en sécurité les installations d'éclairage public, il s'avère que le patrimoine d'éclairage public de la commune nécessite aujourd'hui la programmation de travaux d'investissement, tels que notamment :

- Le remplacement de certains luminaires vétustes et de leurs supports.
- La rénovation et/ou le remplacement des armoires électriques.
- Le remplacement des systèmes de commande ainsi que la pose de régulateurs-variateurs de tension, visant aux économies d'énergie et à l'amélioration qualitative de l'éclairage public.

Dans le cadre de ce projet, la collectivité peut solliciter auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS, une subvention au titre du Fonds de Concours aux communes rurales. Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'autoriser, Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS, pour la mise en conformité ainsi que la mise en sécurité des installations d'éclairage public et des usagers de la commune de FEUCHY.

- Adhésion au groupement de commande de la Fédération Départementale d'Energie du PAS-DE-CALAIS (FDE62) pour l'achat d'électricité et la

fourniture de services associés.

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de FEUCHY d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture de services associés pour ses besoins propres ;

Considérant qu'eu égard à son expérience, la FDE62 entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents ; le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture de services associés, coordonné par la FDE62 en application de sa délibération du 4 septembre 2014 et d'adhérer audit groupement.

- Approbation du Projet Educatif des Accueils de Loisirs sans hébergement.

Les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) demandent d'actualiser le projet éducatif des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la commune. Le projet éducatif est formalisé par un document devant être élaboré par la commune de FEUCHY.

Ses objectifs, retenus comme ci-après, permettront au Directeur et son équipe d'encadrement, d'établir le projet pédagogique des différents accueils de loisirs :

- Valoriser les compétences de l'enfant et favoriser son autonomie
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et la citoyenneté
- Favoriser le respect de l'enfant en tant que personne
- Veiller à l'ouverture culturelle.

- Modalités d'organisation de la classe de neige devant se dérouler du 3 au 13 Février 2015 inclus à BELLEVAUX en Haute-Savoie. Détermination de la participation financière des parents.

Le séjour en classe de neige est organisé pour les enfants scolarisés en classe de CM1 / CM2 à l'école Henri MATISSE de FEUCHY. Cette classe de neige se déroulera en pension complète au Chalet «Les Rhodos» à BELLEVAUX en Haute-Savoie, et aura lieu du 3 au 13 février 2015 inclus. Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de calculer et de déterminer la participation financière des familles en prenant en considération les revenus imposables de l'année 2013, comme ci-après :

INFORMATION MUNICIPALE

REVENUS IMPOSABLES 2013	PARTICIPATION DES PARENTS
Inférieur à 21201€	267.00 €
Compris entre 21 202 € et 24 206€	304.00 €
Compris entre 24 207 € et 27 212€	342.00 €
Compris entre 27 213 € et 30 217€	382.00 €
Supérieur à 33 223€	419.00 €

De déterminer les précisions suivantes:

- une réduction de 25 % pour les familles ayant plusieurs enfants qui partiront au séjour, sera appliquée sur le tarif à partir du 2ème enfant.
- les parents qui ne souhaiteront pas présenter leur avis d'imposition sur le revenu, seront systématiquement redevables de la somme maximale de 419.00 €.
- dans le cas d'un désistement, les familles resteront redevables de la totalité du séjour, exception faite d'un cas de force majeure qui fera l'objet d'une étude par la commission Enfance et Jeunesse de la collectivité.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2014.

- Travaux en régie pour l'année 2014.

Les travaux en régie permettent de restituer à la section de fonctionnement le montant des charges qu'elle a supportées au cours de l'année, pour des travaux entrepris par les agents communaux et ayant le caractère de travaux d'investissement. Les travaux ainsi réalisés contribuent à la valorisation du patrimoine communal et mettent en œuvre des moyens humains, de matériels, d'outillage et de fournitures acquis ou loués, pouvant être comptabilisés au titre des travaux en régie. Cette implication permet de limiter le recours à des entreprises privées, dont les prestations sont plus onéreuses. Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'approuver les transferts comptables relatifs aux travaux en régie opérés par les agents techniques municipaux pour l'exercice 2014, qui s'élèvent à la somme de 12932.27 euros et d'effectuer les écritures budgétaires correspondantes.

- Renouvellement du protocole d'accord conclu avec Monsieur DAULLE, représentant de la société NVRD, concernant la prestation de nettoyage et de balayage des fils d'eau de la commune.

La commune de FEUCHY possède un contrat conclu avec Monsieur DAULLE, représentant de la Société

NVRD sise à FAMPOUX. Le conseil municipal, à la majorité, DECIDE de le reconduire pour la période du 1er Janvier au 31 décembre 2015 inclus. Pour information, les prestations sont programmées en fonction du planning ci-après : 16/01/2015, 13/02/2015, 13/03/2015, 17/04/2015, 15/05/2015, 19/06/2015, 17/07/2015, 28/08/2015, 11/09/2015, 25/09/2015, 09/10/2015, 23/10/2015, 13/11/2015, 27/11/2015, 11/12/2015, 24/12/2015.

- Etude et signature de la convention relative à la prestation de déneigement des voiries de la commune.

Le GAEC GIVRY effectuera le déneigement des voiries de la commune avec mise à disposition d'un tracteur agricole avec chauffeur, et utilisera la lame de déneigement appartenant à la commune. Il interviendra à tout moment, y compris les soirs et week-end. Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de retenir le GAEC GIVRY pour effectuer le déneigement des voiries communales en période hivernale, d'établir une convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer (N'a pas pris part au vote : Mr GIVRY Jean-Michel).

- Etude et signature du contrat de réalisation et de maintenance du nouveau site internet de la collectivité par l'agence DIGISTART SAS.

Le site internet de la commune de FEUCHY n'est plus actif depuis quelques mois pour cause de tentative d'intrusion et de piratage. Aujourd'hui, il s'avère nécessaire de procéder à la conception complète d'un nouveau site et d'en assurer le suivi ainsi que la maintenance. Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'accepter la conclusion d'un contrat de conception et de maintenance du site internet de la collectivité avec l'agence DIGISTART SAS, sise à ARRAS.

- Ecole municipale de musique : Etude du nouveau règlement intérieur.

Pour la bonne administration de l'école municipale de musique, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'approuver le nouveau règlement intérieur de qui sera effectif dès la rentrée 2015/2016.

INFORMATION MUNICIPALE

- Ecole municipale de musique : Détermination des tarifs de location des instruments d'éveil.

Depuis la rentrée de septembre 2014, l'école municipale de musique propose l'apprentissage d'instruments d'éveil aux 5-7 ans. Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de porter à 10 euros par an, les tarifs de location des instruments d'éveil (exemple : chalumeau..), qui pourront être proposés aux familles par l'école.

- Accueil de Loisirs sans hébergement : Révision des modalités de fonctionnement et des tarifs à compter du 1er janvier 2015.

La Commission enfance et jeunesse a souhaité réactualiser les tarifs de l'Accueil de Loisirs concernant les enfants et les jeunes, âgés de 3 à 17 ans. Le conseil municipal, à la majorité, DECIDE d'approuver les modalités de révision ainsi que les nouveaux tarifs qui seront effectifs à compter du 01/01/2015 et d'accepter, le règlement par le biais des chèques vacances de l'ANCV et de l'aide aux temps libres de la Caisse d'Allocations Familiales du PAS-DE-CALAIS et de la Mutualité Sociale Agricole du Nord – PAS-DE-CALAIS.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les 3 - 17 ans

Sur présentation du dernier avis d'imposition, détenu par les parents ou d'une photocopie de cette pièce, les tarifs seront appliqués comme ci-après :

Tarif par semaine	Revenus imposables N-1 (2013)	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant et plus
Enfants et jeunes habitant la commune	Inférieure à 21201€	25.00 €	21.00 €
	Compris entre 21202€ et 24206€	27.00 €	23.00 €
	Compris entre 24207€ et 27212€	29.00 €	25.00 €
	Compris entre 27213€ et 30217€	31.00 €	27.00 €
	Supérieur à 33223€	34.00 €	29.00 €
Enfants extérieurs à FEUCHY mais scolarisés dans les écoles de la commune		41.00 €	35.00 €
Enfants et jeunes extérieurs à la commune		52.00 €	44.00 €

- Un demi-tarif concernant les petites et grandes vacances scolaires sera appliqué au personnel

communal.

Concernant les mercredis récréatifs

	Feuchyssois	Extérieurs à FEUCHY mais scolarisés dans la commune	Extérieurs à FEUCHY
une demi-journée	3.00 €	4.00 €	5.00 €

- Une réduction de 15% sera effectuée pour et à partir du 2ème enfant de la même famille inscrit.

- Un supplément de 3.00 € sera sollicité aux familles pour toutes les sorties extérieures.

- Accueil de Jeunes périscolaires : Modalités de fonctionnement et détermination des tarifs à compter du 1er janvier 2015.

Depuis l'ouverture de « l'Espace Jeunes » périscolaire, il s'avère qu'aucune participation financière n'ait été réclamée aux familles au même titre que les autres accueils périscolaires de la collectivité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de solliciter auprès des familles, un prix d'adhésion fixé à 10.00 €/an pour l'accès tous les soirs et le mercredi après-midi pour chaque jeune Feuchyssois qui souhaite adhérer à l'espace jeunes. Les extérieurs devront, quant à eux, s'acquitter de la somme de 16 €/an. La priorité sera faite aux Feuchyssois à raison de 14 inscriptions. Il est précisé :

- qu'en cas de sorties (ex : karting ; aqualud ; paintball....) ou d'animation, l'adhérent Feuchyssois participera à hauteur de 50 % du prix de la prestation, avec un maximum de 20.00 €.

- qu'en cas de sorties ou d'animation, l'adhérent Extérieur participera à hauteur de 75 % du prix de la prestation, avec un maximum de 32 €.

- que le jeune qui n'a pas souhaité prendre d'adhésion annuelle sera redevable en cas de sortie ou d'animation, d'une participation financière égale au prix réel de la dépense.

INFORMATION MUNICIPALE

Feuchy

Pour les ados de 12 à 17 ans
un séjour de rêve, une escapade au soleil,
un émerveillement de tous les instants ...

COSTA BRAVA

Du 17 au 30 juillet 2015
ou
du 3 au 16 août 2015



Séjour Jeunes été en Espagne, un centre de vacances organisé par la commune de FEUCHY, en partenariat avec "AUTREMENT LOISIRS". Attention : places limitées!

Renseignements : Bruno LEBLANC au 03.21.21.45.00.



Feuchy

**ESPACE
Jeunes**

Chasse à l'oeuf

SAMEDI 4 AVRIL 2015

Manifestation gratuite réservée aux enfants de la commune âgés de 3 à 12 ans, et aux enfants scolarisés à FEUCHY.

Rendez-vous à 10h30 au petit bois situé à proximité de la salle des fêtes G. DANIEL et de l'église.

Important :

Les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents durant toute la manifestation.

Les
parcours
du Cœur

dimanche 29 mars
2015



Feuchy

Inscriptions dès 8h45
Maison des sociétés

Marche à pied
Nouveau
Parcours VTC

Sous le patronage du Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes et du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

IPS

**Ecole Notre Dame du Bon
Conseil de FEUCHY**

organise le
DIMANCHE 14 JUIN 2015

un vide grenier de 8h30 à 17h00

Emplacement : 1,50€ le mètre.

Inscriptions du 2 mai au 5 juin.

Contacts :
Ecole Notre Dame du Bon Conseil au
09.80.31.09.39
ndbc.feuchy@wanadoo.fr

BLOC NOTE 2015

DIMANCHE 22 MARS

Après-midi chantant organisé par l'association la Boccia, dès 15h, salle des fêtes Guislaine DANIEL.

DIMANCHE 29 MARS

Parcours du coeur.

SAMEDI 4 AVRIL

Chasse à l'oeuf de la commune.

SAMEDI 11 AVRIL

Concert de printemps de l'école municipale de musique, 20h00, église Notre Dame du Bon Conseil.

VENDREDI 8 AU MARDI 12 MAI

Ducasse de la commune.

VENDREDI 29 MAI

Cérémonie en l'honneur de la fête des mères, salle des fêtes Guislaine DANIEL.

VENDREDI 12 JUIN

Concert de musique des élèves de l'école Henri MATISSE, salle des fêtes Guislaine DANIEL.

SAMEDI 13 JUIN

Concours de poker organisé par l'US FEUCHY FOOTBALL, salle des fêtes Guislaine DANIEL.

DIMANCHE 21 JUIN

Village en musique.